



Piocel 63120 SAUVIAT

Contrat d'Engagement
PRODUCTEUR - AMAPIEN
Ecocert jusqu'au 31/03/2022
Renouvellement en cours

Jus et compotes

1er semestre 2022

Le Producteur :

BODINEAU Laurent
BIOVERGER de PIOCEL
Piocel 63120 SAUVIAT
06 83 58 33 30
contact@bioverger.com

L'Amapien :

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Le référent Jus : Coordonnées du référent à venir

Contenu du contrat :

- le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu,
- le présent contrat est passé pour la fourniture de **jus de fruits et compotes**,
- il est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

Termes du contrat :

1) La livraison

Les livraisons ont lieu le 3^{ème} troisième vendredi de chaque mois de 18h00 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo.

2) Les modalités de paiement

Les jus de fruits sont livrés par carton de 6 bouteilles de 1 litre, les compotes sont livrées individuellement. Commande payable à l'avance, par chèque (à l'ordre de Laurent BODINEAU) ou en espèces lors de la signature du contrat.

Date		21/01/22	18/02/22	18/03/22	15/04/22	21/05/22	18/06/22
Jus	Tarifs €						
Pomme	3						
Poire	3						
Pomme-poire	3						
Pomme-myrtille	4,5						
Pomme-fraise	4,5						
TOTAUX							

Reçuchèque(s) pour un montant de.....euros.

Etabli en deux exemplaires

leà.....

Signatures :

Producteur :

Amapien :